

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **13 août 2014**, à 19h30, à la salle du conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, sise au 695, rue Carrier, à Sainte-Rose-de-Watford, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

<b>Harold Gagnon</b>	(Lac-Etchemin)
<b>Gilles Gaudet</b>	(Sainte-Aurélie)
<b>Martine Boulet</b>	(Saint-Benjamin)
<b>Adélarde Couture</b>	(Saint-Camille)
<b>Réjean Bédard</b>	(Saint-Cyprien)
<b>Denis Beaulieu</b>	(Sainte-Justine)
<b>Sylvie Lajoie</b>	(Saint-Louis)
<b>Denis Laflamme</b>	(Saint-Luc)
<b>Émile Lapointe</b>	(Saint-Magloire)
<b>Richard Couët</b>	(Saint-Prosper)
<b>Rock Carrier</b>	(représentant Sainte-Rose-de-Watford)
<b>Denis Boutin</b>	(Sainte-Sabine)
<b>Jean Paradis</b>	(Saint-Zacharie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2014-08-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

**02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.**

**03.01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2014, ET SUIVI.**

**03.02 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**

EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2014, ET SUIVI.

**04** - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 JUILLET 2014, ET SUIVI.

**05** - RENCONTRE(S).

**06** - ANALYSE DE PROJET(S).

**07** - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD.

**08** - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

**08.01** - Projet de modification au schéma d'aménagement (avis de motion).

**08.02** - Émission de certificat de conformité - Municipalité de Lac-Etchemin.

**08.03** - Demande d'exclusion de la zone agricole : municipalité de Saint-Zacharie.

**09** - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

**10** - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

**10.01** - Historique des projets - Rapport annuel 2007-2014.

**11** - AFFAIRES COURANTES:

**11.01** - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

**11.02** - Comité du 150e anniversaire de Lac-Etchemin - Demande d'aide financière.

**11.03** - Évènement "Hommage aux bénévoles en loisir et en sport de la Chaudière-Appalaches" - Demande d'aide financière.

**11.04** - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

**11.05** - Rapport d'étape de "l'étude de potentialité d'une piste cyclable".

**11.06** - Unité permanente anticorruption - Rencontre.

**11.07** - Matières putrescibles - Municipalités de Saint-Magloire, Sainte-Sabine et Saint-Camille.

**11.08** - Ameublement du siège social de la MRC des Etchemins.

**11.09** - Dossier "Aînés des Etchemins".

**11.10** - Rencontre avec Madame Pascale Dupont.

**11.11** - Service d'évaluation - Jean-François Morin.

**11.12** - Conseil de la MRC pour les mois d'août et septembre 2014.

**11.13** - Estimé des coûts pour l'achat du logiciel Modellium (service d'évaluation).

**11.14** - Club de golf coopératif de Lac-Etchemin - Tournoi des maîtres des Etchemins.

**11.15** - Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

**11.16** - Dépôt du rapport des organismes de bassins versants du Québec (OBV) (Denis Laflamme, maire de Saint-Luc).

**12** - ADMINISTRATION:

**12.01** - Listes des comptes à payer - juin 2014.

**12.02** - Liste des comptes à payer - juillet 2014.

**12.03** - État des encaissements et déboursés.

**12.04** - Ajournement.

**13** - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

**13.01** - Gouvernement du Québec:

**13.01.01** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

**13.01.02** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

**13.01.03** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

**13.01.04** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

**13.01.05** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Cabinet du ministre.

**13.01.06** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Cabinet du ministre.

**13.01.07** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

**13.01.08** - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**13.01.09** - Ministère de la Culture et des Communications - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

**13.01.10** - Ministre de la Culture et des Communications.

**13.01.11** - Ministère des Transports - Direction de la Chaudière-Appalaches.

**13.02** - Résolutions demandant de retarder l'échéancier de dépôt des rôles d'évaluation modernisés.

**13.03** - Résolutions demandant des modifications à la législation municipale.

**13.04** - Place aux jeunes en région.

**13.05** - MRC de la Nouvelle-Beauce.

**13.06** - Centre local de développement des Etchemins.

**13.07** - MRC de Beauce-Sartigan.

**13.08** - MRC de Beauce-Sartigan.

**13.09** - Le Vieux Moulin de Metgermette-Nord Sainte-Aurélie.

**13.10** - Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins - Rapport annuel.

**13.11** - MRC de Vaudreuil-Soulanges - Demande d'une résolution d'appui.

**13.12** - Municipalité Lac-Sainte-Marie - Demande d'appui.

**13.13** - Municipalité de Saint-Magloire.

**13.14** - MRC de Bellechasse - ANNULÉ.

**14** - VARIA.

**15** - PÉRIODE DE QUESTIONS.

**16** - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

### **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.**

**2014-08-02**

#### **03.01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2014, ET SUIVI.**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE

BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2014 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2014-08-03**

**03.02 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2014, ET SUIVI.**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2014 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 JUILLET 2014, ET SUIVI.**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

**05 - RENCONTRE(S).**

Aucune rencontre lors de cette séance.

**06 - ANALYSE DE PROJET(S).**

Aucun projet n'est présenté.

**07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD.**

Aucun nouveau dossier n'est présenté par le CLD.

**08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**

**2014-08-04**

**08.01 - Projet de modification au schéma d'aménagement (avis de motion).**

**Avis de motion**

Je, Denis Laflamme, donne avis de motion qu'un règlement de modification au règlement no 78-05 (règlement concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)) sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du Conseil de la MRC des Etchemins. Le règlement aura pour objet de réviser les zones inondables, d'y inclure un volet éolien et de préciser les conditions relatives à l'ouverture de nouvelles rues ou le prolongement des rues à l'extérieur du périmètre urbain.

---

Denis Laflamme, maire

**2014-08-05**

**08.02 - Émission de certificat de conformité - Municipalité de Lac-Etchemin.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Etchemin a adopté par résolution (151-08-2014) un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) suite à une demande (2014-67) qui lui a été adressée à l'égard d'un bâtiment sis au 1405, route 277;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté dans le cadre de ce PPCMOI a été jugé par le conseil de la municipalité de Lac-Etchemin conforme aux objectifs de son plan d'urbanisme et que la demande respecte les critères d'évaluation compris au règlement 121-2012 de la municipalité en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE ce PPCMOI a franchi l'ensemble des étapes auprès de la susdite municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC doit émettre un certificat de conformité eu égard au schéma d'aménagement;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins entérine la résolution no 151-08-2014 telle d'adoptée par la municipalité de Lac-Etchemin et estime que le PPCMOI (demande 2014-67) est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins.

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise son directeur général ou directeur général adjoint, à délivrer conformément à la loi, le certificat de conformité.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2014-08-06**

**08.03 - Demande d'exclusion de la zone agricole : municipalité de Saint-Zacharie.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Zacharie a transmis une résolution (no 188-06-14, adoptée le 5 juin 2014) par laquelle il demande à la MRC de rédiger et présenter une demande d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE la demande vise 2 volets d'un même secteur en périphérie du périmètre d'urbanisation de cette municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit essentiellement de régulariser des erreurs d'interprétation dues à des difficultés de lecture du plan et de la description technique de la CPTAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC appui la municipalité de Saint-Zacharie dans la demande d'exclusion requise en vertu de la résolution no 188-06-14 de la susdite municipalité ;

QU'advenant l'exclusion accordée par la CPTAQ, la MRC est disposée à modifier son schéma d'aménagement pour tenir compte de la décision ;

QUE le service de l'aménagement de la MRC soit mandaté pour préparer la demande d'exclusion telle que formulée par la municipalité de Saint-Zacharie et la transmettre à la CPTAQ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

## **09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**

Aucun nouveau rapport n'est présenté.

## **10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**

**2014-08-07**

### **10.01 - Historique des projets - Rapport annuel 2007-2014.**

Dépôt de l'historique des projets devant accompagner le rapport annuel 2007-2014;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins approuve ledit historique des projets pour la période de 2007 à 2014;

QUE ledit document soit acheminé à la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Affaires municipales et de

l'Occupation du territoire, à l'attention de Madame Danie Croteau, directrice régionale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

## **11 - AFFAIRES COURANTES:**

### **11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

**2014-08-08**

### **11.02 - Comité du 150e anniversaire de Lac-Etchemin - Demande d'aide financière.**

Le Comité du 150e anniversaire de Lac-Etchemin présente une demande de commandite pour le Tournoi de golf qui aura lieu le 6 septembre prochain au Club de golf de Lac-Etchemin. Considérant la recommandation du comité administratif à cet égard, il est convenu que le Conseil de la MRC décline cette demande.

**2014-08-09**

### **11.03 - Évènement "Hommage aux bénévoles en loisir et en sport de la Chaudière-Appalaches" - Demande d'aide financière.**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière afin de soutenir l'édition 2014 de l'*Hommage aux bénévoles en loisirs et en sport de la Chaudière-Appalaches*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC octroie la somme de 100,00 \$ à titre d'aide financière pour cet évènement qui aura lieu le 16 septembre 2014 au Centre multifonctionnel de La Durantaye.

### **11.04 - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.**

Réception d'un chèque au montant de 458 204 \$ représentant la contribution de base au développement local et à l'entrepreneuriat pour l'année 2014.

### **11.05 - Rapport d'étape de "l'étude de potentialité d'une piste cyclable".**

Le rapport d'étape préliminaire relatif à l'étude de potentialité d'une piste cyclable est remis aux maires.

En résumé, le coût d'un tel projet serait d'environ 200 000 à 250 000 \$ par kilomètre, soit de 11 à 13,75 millions, excluant l'aménagement de stationnement, de clôture, de signalisation, etc. De plus, le coût annuel pour l'entretien serait approximativement de 3 300,00 \$ par

kilomètre.

La firme Vélo Québec présentera son rapport final au conseil de la MRC vers la mi-septembre.

Monsieur le Maire Harold Gagnon suggère qu'une conférence de presse ait lieu afin de présenter le projet aux citoyens de la MRC des Etchemins.

#### **11.06 - Unité permanente anticorruption - Rencontre.**

Les maires sont avisés que tous les élus municipaux ainsi que le personnel administratif des municipalités seront convoqués par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) le jeudi 16 octobre 2014. Des avis de convocation seront transmis aux municipalités ultérieurement.

Les rencontres auront lieu à la salle communautaire de Sainte-Rose-de-Watford, située au 495, rue Principale (en haut du centre de service de la Caisse Populaire) aux heures suivantes:

- 15:30: Rencontre avec les directeurs généraux des municipalités, les responsables des travaux publics et de l'ingénierie, les trésoriers, les greffiers, les personnes responsables de l'approvisionnement ainsi que toute autre personne concernée par l'octroi de contrats publics.
- 18:30 : Rencontre avec les élus (maires et conseillers municipaux).

#### **11.07 - Matières putrescibles - Municipalités de Saint-Magloire, Sainte-Sabine et Saint-Camille.**

- Point d'information concernant la révision du PGMR de la MRC de Bellechasse, laquelle dessert les municipalités de Saint-Magloire, Saint-Camille et Sainte-Sabine. Les municipalités concernées recevront de la MRC de Bellechasse les informations pertinentes en temps et lieu.

**2014-08-10**

#### **11.08 - Ameublement du siège social de la MRC des Etchemins.**

CONSIDÉRANT les travaux de rénovation du siège social de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif à cet égard;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC accepte l'estimé du coût de renouvellement de l'ameublement de la MRC pour une somme d'environ 30 000,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE la MRC procède par appel d'offres, sur invitation, à 2 ou 3



fournisseurs spécialisés en ameublement de bureaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.09 - Dossier "Aînés des Etchemins".**

Point d'information afin d'aviser les maires de la rencontre de travail avec Mesdames Mélanie Marceau, Pauline Lemieux et Sonia Hubert relativement au dossier "Aînés des Etchemins", laquelle rencontre aura lieu mercredi le 10 septembre 2014 à 19h00 à la salle du conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, sise au 695, rue Carrier.

**11.10 - Rencontre avec Madame Pascale Dupont.**

Avis est donné aux maires qu'une présentation des ententes culturelles 2015 sera faite par Madame Pascale Dupont du CLD des Etchemins mercredi le 10 septembre 2014 durant la réunion du conseil de la MRC.

**2014-08-11**

**11.11 - Service d'évaluation - Jean-François Morin.**

CONSIDÉRANT la demande faite par Monsieur Jean-François Morin, chef d'équipe du service de l'évaluation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC accepte l'ajustement de la prime Monsieur Jean-François Morin, lequel agira à titre de coordonnateur du service de l'évaluation à compter du 1er janvier 2015, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.12 - Conseil de la MRC pour les mois d'août et septembre 2014.**

Avis est donné aux maires que le conseil de la MRC pour les mois d'août et septembre 2014 auront lieu à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, au 695, rue Carrier, en raison des travaux de rénovation des bureaux de la MRC.

Un rappel est également fait quant aux réunions qui auront lieu prochainement, lesquelles se tiendront toutes à Sainte-Rose, à savoir:

- 27 août 2014 à 19h00 : Comité administratif;
- 27 août 2014 à 19h30 : Rapport de la mission en France de Monsieur Adélarde Couture À REPORTER À UNE DATE ULTÉRIEURE;
- 3 septembre 2014 à 19h30 : Huis clos de la MRC des Etchemins;
- 10 septembre 2014 à 19h00 : Rencontre de travail avec Mesdames Mélanie Marceau, Pauline Lemieux et Sonia

Hubert relativement au dossier "Aînés des Etchemin";

- 10 septembre 2014 à 19h30 : Conseil de la MRC;
- 24 septembre 2014 à 19h00 : Comité administratif À  
MODIFIER EN RAISON DU CONGRÈS DE LA FQM.  
DATE SUGGÉRÉE : 23 SEPTEMBRE 2014;
- 16 octobre 2014 à 18H30 : UPAC.

**2014-08-12      11.13 - Estimé des coûts pour l'achat du logiciel Modellium (service d'évaluation).**

CONSIDÉRANT la vente de la firme SMI, fournisseur du logiciel informatique pour le département d'évaluation de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT que le nouvel acquéreur ne nous semble pas en mesure de répondre à nos besoins actuels et futurs, plus particulièrement quant à la modernisation des rôles d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins se joigne à la MRC de Beauce-Sartigan et à la Ville de Saint-Georges afin d'obtenir un estimé du coût d'achat pour le logiciel d'évaluation Modellium;

QUE la présente demande n'oblige d'aucune façon la MRC des Etchemins à se porter acquéreur du logiciel, même si l'estimé du coût d'achat était concurrentiel à ceux déjà obtenus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2014-08-13      11.14 - Club de golf coopératif de Lac-Etchemin - Tournoi des maîtres des Etchemins.**

CONSIDÉRANT l'invitation transmise par le Club de golf coopératif de Lac-Etchemin relativement à une seconde édition du Tournoi des maîtres des Etchemins qui aura lieu en 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte de participer financièrement à l'édition 2015 du Tournoi des maîtres des Etchemins pour la somme de 5 000,00 \$;

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins soit et est autorisé à signer la lettre d'intention pour un partenariat d'affaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2014-08-14      11.15 - Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.**

CONSIDÉRANT la demande de lettre d'appui afin que l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) puisse recevoir une aide financière récurrente du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) du Gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins transmette au SACAIS une lettre, signée par Monsieur Hector Provençal, préfet, afin d'appuyer la demande d'aide financière de l'AQDR.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.16 - Dépôt du rapport des organismes de bassins versants du Québec (OBV) (Denis Laflamme, maire de Saint-Luc).**

Monsieur le Maire Denis Laflamme dépose le rapport des organismes de bassins versants (OBV) du Québec en remettant copie de celui-ci au préfet.

**12 - ADMINISTRATION:**

**2014-08-15**

**12.01 - Listes des comptes à payer - juin 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les comptes de juin, dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-seize dollars et quatre-vingt-dix cents (192 776,90\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2014-08-16**

**12.02 - Liste des comptes à payer - juillet 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE les comptes de juillet, dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux dollars et quatre-vingt-onze cents (699 982,91\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au

registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12.03 - État des encaissements et déboursés.**

État transmis avec l'avis de convocation.

**12.04 - Ajournement.**

Monsieur le préfet ajourne la séance à 20h05 et ce jusqu'à 20h39.

Une pause est prise de 20h39 à 20h53.

Reprise des travaux de la séance à 20h53.

**13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**

**13.01 - Gouvernement du Québec:**

**13.01.01 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.**

Accusé de réception du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de notre Rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014 et de la résolution l'adoptant.

**13.01.02 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.**

Accusé de réception du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de notre correspondance du 12 juin dernier relativement aux salaires des agents ruraux (Pacte rural 2014-2019).

**13.01.03 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.**

Accusé de réception par Monsieur Stéphane Bouchard de la Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de notre correspondance du 16 juin dernier concernant l'adoption du projet de règlement no 118-14 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

**13.01.04 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.**

Lettre de Madame Danie Croteau de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Affaires municipales et de

l'Occupation du territoire accusant réception de notre rapport annuel 2013 et de la résolution l'adoptant dans le cadre du Pacte rural de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

**13.01.05 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Cabinet du ministre.**

Accusé de réception de notre correspondance du 13 juin dernier accompagnée de notre résolution demandant des modifications à la législation municipale.

**13.01.06 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) - Cabinet du ministre.**

Accusé de réception de notre correspondance du 13 juin dernier accompagnée de notre résolution relativement au nouvel échancier pour le dépôt des rôles d'évaluation foncière modernisés.

**13.01.07 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**

Lettre de Monsieur Sylvain Boucher, sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en réponse à notre demande d'un nouvel échancier pour le dépôt des rôles d'évaluation foncière modernisés.

**13.01.08 - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.**

Accusé de réception du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de notre résolution 2014-06-09 et de notre plan de gestion des matières résiduelles 2013 concernant le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

**13.01.09 - Ministère de la Culture et des Communications - Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.**

Lettre de Madame Nicole Champagne, directrice régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications, accompagnée d'un chèque au montant de 4 750,00 \$ pour la mise en oeuvre de l'entente de développement culturel 2011-2014 (huitième et dernier versement).

**13.01.10 - Ministre de la Culture et des Communications.**

Remerciements adressés à Monsieur Denis Bilodeau de la Caisse Desjardins des Etchemins et Monsieur Marc Couture de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce pour l'engagement des dites caisses au développement culturel du Québec dans le cadre de la majoration à l'entente de développement culturel avec la MRC des Etchemins.

**13.01.11 - Ministère des Transports - Direction de la Chaudière-Appalaches.**

Lettre de Monsieur Richard Charpentier, directeur de la direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports, suite à la réception de notre résolution concernant un éventuel lien sous-fluvial à l'est de Lévis.

**13.02 - Résolutions demandant de retarder l'échéancier de dépôt des rôles d'évaluation modernisés.**

Résolutions numéros 5241-14 de la MRC Robert-Cliche et 06-14-285 de la MRC de Témiscamingue demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de retarder l'échéancier pour le dépôt des rôles d'évaluation modernisés et demandant l'appui de la FQM dans ce dossier en adoptant une résolution similaire.

**2014-08-17**

**13.03 - Résolutions demandant des modifications à la législation municipale.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie la résolution no CM-2014-06-03-105 de la MRC d'Avignon et la résolution no 2014-06-142 de la Municipalité de Chénéville, adoptées respectivement les 3 et 2 juin 2014, demandant des modifications à la législation municipale;

QU'UNE copie de la présente soit et est acheminée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, accompagnée d'une copie des résolutions nos CM-2014-06-03-105 de la MRC d'Avignon et 2014-06-142 de la Municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**13.04 - Place aux jeunes en région.**

Invitation à prendre part à une démarche collective devant mener à l'élaboration d'un Plan d'action local pour la migration interrégionale (PALMI) de cinq ans (2015-2020) visant l'attraction, l'accueil et l'enracinement des jeunes diplômés dans notre milieu.

**13.05 - MRC de la Nouvelle-Beauce.**

Résolution numéro 12320-06-2014 de la MRC de la Nouvelle-Beauce appuyant le projet de lien sous-fluvial entre Lévis et Québec.

**2014-08-18**

**13.06 - Centre local de développement des Etchemins.**

CONSIDÉRANT la lettre de Monsieur Roger Gagnon, président du Centre local de développement des Etchemins, relativement aux compressions budgétaires et aux agents ruraux;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues avec le directeur général du Centre local de développement des Etchemins;

CONSIDÉRANT le document de ventilation de la somme de

37 000,00 \$ demandée à la MRC pour le salaire des agents ruraux pour l'année 2014, document remis par le Centre local de développement des Etchemins;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE dans l'éventualité où le MAMOT refusait que le salaire des agents ruraux soit prélevé à même le pacte rural, la MRC paie 50% de cette somme de 37 000,00 \$, soit 18 500,00 \$, pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**13.07 - MRC de Beauce-Sartigan.**

Lettre et extrait du procès-verbal de la MRC de Beauce-Sartigan concernant le processus de révision du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauce-Sartigan.

**13.08 - MRC de Beauce-Sartigan.**

Lettre, avis de promulgation et copie conforme du règlement 2004-71-25 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Sartigan.

**13.09 - Le Vieux Moulin de Metgermette-Nord Sainte-Aurélie.**

Remerciements de Madame Berthe Boulet pour le Vieux Moulin de Metgermette-Nord Sainte-Aurélie.

*\* Deux laissez-passer sont disponibles.*

**13.10 - Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins - Rapport annuel.**

Rapport annuel 2013-2014 du Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.

**2014-08-19**

**13.11 - MRC de Vaudreuil-Soulanges - Demande d'une résolution d'appui.**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie la résolution numéro 14-06-25-30 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, adoptée le 25 juin 2014, concernant le financement du fonctionnement des centres locaux de développement (CLD);

QU'UNE copie de la présente soit et est acheminée au ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, accompagnée d'une copie de la résolution no 14-06-25-30 de la MRC de Vaudreuil-

Soulanges.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2014-08-20**

**13.12 - Municipalité Lac-Sainte-Marie - Demande d'appui.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS  
BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie les résolutions  
numéros 2014-05-150 et 2014-06-211 de la Municipalité de Lac-  
Sainte-Marie, adoptées respectivement les 7 mai 2014 et 4 juin 2014,  
concernant les ondes cellulaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**13.13 - Municipalité de Saint-Magloire.**

Réception d'une lettre de la Municipalité de Saint-Magloire  
accompagnée de la résolution 17-07-2014 et réception de la résolution  
06-08-2014 en date du 4 août 2014, toutes deux relatives au projet de  
règlement 118-14 (modification au schéma d'aménagement et de  
développement).

**13.14 - MRC de Bellechasse - ANNULÉ.**

ANNULÉ.

**14 - VARIA.**

Aucun point n'est ajouté au varia.

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est soumise.

**2014-08-21**

**16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN  
BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

---

PRÉFET

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER